



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

### **LA SAISON 2021 DU DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE COMMENCE AUJOURD'HUI**

**Trois-Rivières, lundi 4 janvier 2021** – Pour une troisième année, l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM) convie la population à s'inscrire au Défi château de neige 2021. En cette période de confinement, où les occasions de faire de l'activité physique s'avèrent plus complexes et moins nombreuses, le Défi château de neige se présente comme une option de choix en raison de son côté ludique et de sa réalisation à l'extérieur. Un défi gratuit et ouvert à tous qu'il est possible de réaliser dans sa cour !

L'URLSM invite les gens à sortir à l'extérieur, à profiter de la saison hivernale pour faire une construction enneigée afin d'obtenir la chance de remporter de fabuleux prix provinciaux et régionaux. Nul besoin de construire un chef d'œuvre, ce qui compte, ce n'est que le plaisir de construire, de bouger et de favoriser l'intérêt des Québécois aux plaisirs d'hiver !

Pour participer, il suffit de construire un château de neige à l'endroit de votre choix, de le prendre en photo et de l'inscrire sur le site [www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca). De nombreux prix seront attribués au hasard parmi ceux et celles qui auront inscrit leur château de neige entre le 4 janvier et le 8 mars 2021. Les participants de la région courent également la chance de remporter des prix régionaux exclusifs. Visitez la section de la Mauricie pour connaître ces exclusivités au [www.defichateaudeneige.ca/region/mauricie](http://www.defichateaudeneige.ca/region/mauricie). Il est aussi possible pour les participants de s'inscrire dans l'une des cinq catégories suivantes :

- Famille et amis : Pour tout le monde
- Petite enfance : Services de garde et CPE qui encadrent les enfants de 0 à 5 ans
- École : Pour les écoles primaires ou secondaires
- Organisme/municipalité : Pour les organisations (autant les OBNL que les entreprises) et les municipalités



### **Favoriser la sécurité de tous**

En ces temps de pandémie, où les occasions de faire de l'activité physique s'avèrent plus complexes et moins nombreuses, le DCN se présente comme une option de choix en raison de son côté ludique et de sa réalisation à l'extérieur.

Toutefois, tout « ouvrage » de construction vient avec son lot de mesures de sécurité. En plus de celles implicites à une construction en neige, nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires qui s'appliquent dans votre région selon son niveau d'alerte par rapport à la COVID-19. Nous vous encourageons également à réaliser votre activité en bulle classe, bulle familiale, bulle sportive ou autre.

### **À PROPOS DU DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE**

Adopté par les régions québécoises depuis 2014, il s'agit d'un défi familial en plein air visant à développer l'intérêt pour l'activité physique et les saines habitudes de vie auprès des enfants et des familles québécoises. D'envergure provinciale, il se décrit comme un moyen facile d'avoir du plaisir et de faire bouger les jeunes à l'extérieur, même hiver ! Plus de 1100 châteaux de neige sont annuellement construits par les familles et amis, les écoles, les centres de la petite enfance ou les organismes à travers la province de Québec en 2020.

### **À PROPOS DE L'URLSM**

L'URLSM a pour mission de soutenir le développement et l'accessibilité de la pratique du loisir qu'il soit sportif, culturel, social et communautaire, de plein air ou en activité physique. Cela en jouant un rôle d'expertise, de soutien et de carrefour pour les bénévoles, les élus locaux, les permanents et un rôle mobilisateur par la coopération entre les différents acteurs.

-30-

#### **SOURCE :**

Marie-Andrée Paquin

Agente de communication

[Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie](http://www.unite-regionale-de-loisir-et-de-sport-de-la-mauricie.com)

[ma.paquin@urlsmauricie.com](mailto:ma.paquin@urlsmauricie.com)

Cellulaire : (819) 534-2712

